

Image not found or type unknown



## construction d'un mur de soutènement suite à decaissement

Par **roberte**, le **07/06/2009** à **07:25**

j'ai decaissé de 1 metre sur mon terrain , le terrain de mon voisin se retrouve 2 metres au dessus du mien

y a-t-il obligation de construire un mur de soutènement dans ce cas si oui, qui doit en asumer la charge financière?